

NOTE DE SERVICE

N° 07-058-K1-P-R du 31 décembre 2007

NOR : BUD R 07 00058 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

CALENDRIER DES CONGÉS PRATIQUÉS PAR LA BANQUE DE FRANCE

ANALYSE

Date d'application : 31/12/2007

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ; BANQUE DE FRANCE ;
CONGÉ ; JOUR CHOMÉ ; JOUR FÉRIÉ

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 06-056-K1-P-R du 28 décembre 2006

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

CCCE	RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	DOM	RF	T	EP	CBCM	

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

6^{ème} Sous-direction - Bureau 6B

SOMMAIRE

1. JOURS FERMÉS POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉS POUR LES SDT : LE VENDREDI 21 MARS ET LE VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2008	3
2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE	3

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedis et dimanches	5
ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2008.....	6

Par lettre circulaire n° 2007/08/6716 du 04 septembre 2007 du bureau 2A, vous avez été informés des jours réputés fériés et des possibles ponts naturels pour les services déconcentrés du Trésor pour l'année 2008.

Vous trouverez, en annexes n° 1 et n° 2, le calendrier de place bancaire pour ce qui concerne respectivement les fermetures des systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET) et de masse (SIT, CORE) et les jours de fermeture particuliers des comptoirs de la Banque de France.

La présente note de service contient les directives à appliquer.

1. JOURS FERMÉS POUR LES SYSTÈMES DE PAIEMENT DE GROS MONTANT ET DE MASSE, OUVRÉS POUR LES SDT : LE VENDREDI 21 MARS ET LE VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2008¹

Le système de règlement à caractère urgent et/ou de gros montant (TBF), par lequel transitent les VGM, ainsi que le système TARGET, par lequel sont acheminés les transferts à destination des pays de l'Union européenne, seront fermés.

Il ne sera donc pas possible d'émettre des VGM ou des virements à destination de l'étranger le vendredi 21 mars et le vendredi 26 décembre 2008, aussi bien par télétransmission effectuée par l'intermédiaire du logiciel PTCLI que par la procédure papier².

Vous devrez par conséquent assurer l'information de l'ensemble de vos correspondants, notamment les organismes sociaux, les collectivités locales et les universités, principaux émetteurs d'opérations de ce type.

De la même manière, le système interbancaire de télécompensation (SIT), réservé à l'échange des moyens de paiement dématérialisés de masse (virements, lettres de change relevé, avis de prélèvement, TIP, opérations cartes bancaires, images-chèques...) sera fermé.

Par conséquent, il n'y aura pas d'échange de fichiers représentatifs de moyens de paiement dématérialisés de masse en date de valeur du 21 mars et 26 décembre 2008. Il est précisé que ce calendrier a été paramétré dans les applicatifs du Trésor public véhiculant des moyens de paiement dématérialisés (PSAR, PAY, PEZ, MEN...).

2. JOURNÉES PARTICULIÈRES DE FERMETURE DES COMPTOIRS DE LA BANQUE DE FRANCE

En fonction des particularismes locaux, certaines journées peuvent être chômées pour l'ensemble de la profession bancaire au niveau local : le calendrier relatif à ces journées est joint en annexe n° 2.

Au niveau local, ces journées ne sont ni considérées comme une date de disponibilité des crédits (date d'imputation au compte), ni prises en compte dans le délai de disponibilité des crédits des opérations remises aux guichets des comptoirs en cause les jours précédents.

Les remises de chèques seront bien évidemment impossibles.

¹ Le 26 décembre 2008 constitue un pont naturel pour les SDT.

² Il est rappelé que cette procédure papier ne doit être utilisée qu'à titre exceptionnel, en cas de défaillance du logiciel PTCLI.

En outre, il ne sera pas possible de réaliser des approvisionnements et des dégagements de caisse en numéraire.

Enfin, il ne sera pas délivré de relevés de comptes.

Toute difficulté d'application de cette note de service est à signaler sous le présent timbre.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique
LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA 6^{ÈME} SOUS-DIRECTION

DAVID LITVAN

ANNEXE N° 1 : Jour de fermeture des systèmes de paiement en plus des samedis et dimanches

Année 2008	Systèmes de paiement de gros montant (TBF et TARGET)	Systèmes de paiement de détail (SIT, CORE et CEPC)
Mardi 1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé
Vendredi 21 mars	Fermé	Fermé
Lundi 24 mars	Fermé	Fermé
Jeudi 1 ^{er} mai	Fermé	Fermé
Mardi 1 ^{er} mai	Fermé	Fermé
Jeudi 8 mai	Ouvert	Fermé
Lundi 14 juillet	Ouvert	Fermé
Vendredi 15 août	Ouvert	Fermé
Mardi 11 novembre	Ouvert	Fermé
Jeudi 25 décembre	Fermé	Fermé
Vendredi 26 décembre	Fermé	Fermé

Remarque : le 1^{er} novembre, jour férié légal en France, tombe en 2008 un samedi. Le jeudi de l'Ascension, jour férié légal en France, tombe en 2008 le 1^{er} mai, jour déclaré férié et chômé.

À noter : le 12 mai 2008, Lundi de Pentecôte, tous les systèmes, qu'ils soient de règlement de gros montant ou de paiement de détail seront ouverts.

ANNEXE N° 2 : Calendrier des jours de fermeture particuliers des comptoirs BDF pour l'année 2008

Mardi 18 mars 2008 :

Ajaccio (succursale)

Vendredi 21 mars 2008 :

Colmar (antenne économique), Metz (succursale), Mulhouse (succursale), Sarreguemines (antenne économique), Strasbourg (succursale)

Mardi 24 juin 2008 :

Bastia (succursale)

Vendredi 1^{er} août 2008 :

Bayonne (Antenne économique)

Vendredi 26 décembre 2008 :

Colmar (antenne économique), Metz (succursale), Mulhouse (succursale), Sarreguemines (antenne économique), Strasbourg (succursale)

ISSN : 0984 9114